

Le lundi, 14 septembre 2015

Antoine Côté,  
Président, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)  
[fecq@fecq.org](mailto:fecq@fecq.org)

Monsieur Côté,

Le Bloc Québécois répond avec plaisir à votre questionnaire dans le cadre de la présente campagne électorale fédérale :

### **Éducation postsecondaire**

---

- Question #1 : Le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces menace la pérennité de nos programmes sociaux. Dans son budget 2015, seulement pour l'enveloppe du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), le gouvernement du Québec évalue le manque à gagner pour les provinces à plus de 2,8 milliards de dollars annuellement. Le Bloc Québécois demande le rétablissement des transferts comme le demande notamment le gouvernement du Québec.
- Question #2 : Le Bloc va travailler pour rendre obligatoire la rémunération des stages obligatoires en entreprises. À ce sujet, nous sommes également d'avis que les stagiaires doivent être protégés par le Code canadien du travail.
- Question #3 : Le Bloc est d'avis que la relance économique passe par les régions et que cela doit se faire avec les jeunes. C'est pour cela que nous avons proposé l'instauration d'un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés en régions.

### **Fiscalité**

---

- Question #4 : Le Bloc Québécois partage votre position sur la question du déséquilibre en matière de péréquation. Nous continuerons le travail afin que le Québec puisse récupérer ce qui lui est dû.

- Question #5 : Le Bloc demandera l'augmentation des impôts des entreprises de 1,5% et ceux des banques à charte et des pétrolières à 3%.
- Question #6 : Par l'entremise d'une fiscalité davantage rigoureuse et de plusieurs mesures concrètes, nous pouvons assurer que 2 milliard \$ puissent être récupérés des paradis fiscaux.
- Question #7 : Dans le cadre des négociations sur le Partenariat Trans-Pacifique, le Bloc se montrera favorable à une entente à condition que le système de gestion de l'offre protégeant notre agriculture ne soit pas affecté. Par ailleurs, toute autre entente de libre-échange doit être bénéfique pour le Québec.

## **Environnement**

---

- Question #8 : Le Bloc Québécois s'oppose à tout développement de l'industrie pétrolière qui puisse causer de torts irréparables à l'environnement. Par ailleurs, nous nous opposons farouchement à ce que nos cours d'eau puissent être menacés par tout projet d'infrastructures pétrolières.
  - Question #9 : Le Bloc est le seul parti à s'opposer au développement du pipeline Énergie Est. Nous avons toujours été opposés à ce projet et nous continuerons de défendre les intérêts du Québec dans ce dossier.
  - Question #10 : Le Bloc est opposé au développement issu des sables bitumineux. Notre parti est favorable au développement des énergies vertes québécoises.
  - Question #11 : Le Bloc était favorable au protocole de Kyoto. Nous désirons nous engager de nouveau dans un dialogue constructif pour l'établissement d'un plan international visant à combattre les émissions de gaz à effet de serre. Nous souhaitons que des mesures soient prises activement et rapidement afin de réduire les émissions actuelles pour verdir notre économie à 80% de son niveau de 1990 d'ici 2050.
-

## Réforme des institutions démocratiques

---

- Question #12 : Le Bloc croit fermement que la meilleure façon de procéder à la réforme de nos institutions démocratiques et d'abolir le Sénat est que le Québec devienne un pays. Nous pourrions décider, en maîtres chez nous, quel sera le meilleur moyen d'assurer une vie démocratique plus saine.

Enfin, nous vous invitons à visiter notre site web pour toute information que vous recherchez concernant nos engagements : [www.blocquebécois.org](http://www.blocquebécois.org)

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4